



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Une demande de dérogation mineure sera entendue à la séance régulière du Conseil municipal qui aura lieu le 3 août 2026, à 19h00, au Centre Lac-Brome, 270, rue Victoria à Lac-Brome.

Toute personne intéressée par cette demande est invitée à assister à cette séance et y présenter ses observations. La personne peut aussi soumettre ses commentaires ou observations au greffier, Me Owen Falquero, par écrit ou par courriel à greffe@lacbrome.ca, au plus tard à 12h, le 3 août 2026.

Dérogation mineure no. 678

2, rue Panorama, lot 6 259 459, zones UMV-2-D16 & RBE-1-E16, District de Foster.

Nature et effets de la demande :

Demande visant à régulariser la marge avant d'une résidence à 5,91 mètres de la limite de propriété avec la rue Panorama.

L'annexe VII du règlement de zonage no 596 stipule que la distance à respecter avec la limite de propriété du chemin public, dans cette zone, est de 10,5 mètres.

Donné à Lac-Brome

Ce 15 juillet 2026

Owen Falquero, B.A., LL.B., J.D.
Avocat Greffier